



## COMPTE -RENDU DU COMITE DIRECTEUR

1<sup>ER</sup> FEVRIER 2017

<u>Date</u> : 1 <sup>er</sup> fevrier 2017 <u>Heure</u> : 19h45	<u>Lieu de la Réunion</u> : Salle Chartreuse 38920 Crolles
<u>Participants</u> :	<u>Membres du comité directeur</u> : Jeannick Perrier, Luc Roubat, Muriel Eterno, Camille Beaufils, Jean-Philippe Amico, Damien Livran.  <u>Membre invité pour avis consultatif</u> : Cyril Garaix ( Coordonateur Technique).
<u>Absent(s) excusé(s)</u> :	Alexandre Zana - Guillaume Lepelletier - Jacques Berthet - Christophe Maleville
<u>Fin de Réunion</u> :	<u>Date prochaine Réunion</u> :
<u>Validation le</u> : 01 /02 / 2017	<u>La Secrétaire de séance</u> : Muriel Eterno <u>La Présidente</u> : Jeannick Perrier

### Ordre du jour

- Tour de tables des sections
- Stages
- Loto
- Réservations matériel gala et meeting
- point budget
- Encaissement chèques
- Compte rendu du rendez vous comptable
- Compte rendu de la réunion de préparation du 25/01 à l'élection du 4 février pour la grande région
- Commande transformateur sono synchro
- Questions Diverses

### **Information à retenir :**

**La prochaine réunion du comité directeur du mois de mars aura lieu le 8 mars et non le 1<sup>er</sup> mars car la salle Chartreuse est indisponible pendant les vacances.**

## **1. TOUR DE TABLE DES SECTIONS**

Melody reprendra, à la compétition du 26 Février .

## **2. STAGE**

Pas de stage extérieur pour les natation courses.

Pour les synchro, s' il y a 10 absents le coût par nageuse sera de 335 eur

4 nageuses ne viendront pas

Cout total : 12169 pour 39 nageuses = 312 euros par nageuse

Les accompagnateurs sont : Amelie, Laurine, Amandine, Julie, Sophie, et une maman.

Amélie souhaiterait deux mamans pour accompagner du fait des multiples activités qui seront réalisées ( préparation des décors, temps libres, entraînements) et des différentes équipes à gérer.

## **3. COMMISSION LOTO**

Budget prévisionnel : dépenses 2000€ et 4000€ de recettes

2000€ de dépenses environ 1200€ lots / alimentation /pub

Prix des cartons idem 2015 (La Marelle), et 2016 (Boris Vian) car montants gros lots du même type

- 1 carton 4 euros
- 3 cartons 11 euros
- 6 cartons 20 euros

Proposition vente par les compétiteurs course et synchro : 10 cartons par famille

Nb de compétiteurs : 63 + 45 (108) / Nb de famille : 100 familles / carnet de 3 souches faire 110 carnets

Récompense 3 meilleurs vendeurs : bon d'achat Gresicadeaux 60 / 40 / 20€

**Gros lots (environ 1000€) : coût 1020€**

- Bon d'achat Gd Place : 500€
- GOPRO Hero5 session valeur 330€ (cout 170€)
- Tablette ASUS ZPAD10 valeur 180€ (cout 180€)
- TV GRANDIN LED 80Cm valeur 170€ (cout 170€)
- Barbecue bodum (valeur 140€)
- Vol offert par aeroclub du Dauphine pour 3 personnes (valeur 125 )

Stéphane prend le rôle de coordinateur auprès de la mairie à la place de Dominique. La mairie lui annoncé une capacité de 700 personnes à La Marelle.

Les actions :

Demande matériel mairie incluant banderolles, parution dans journal Crolles

Mise à jour de banderolles

Préparation tickets de vente des compétiteurs :

Distribution, des carnets aux entraineurs et compétiteurs semaine du 13 février

Suivi du nb de cartons vendus par nageur

Suivi des familles présentes le jour J avec nb de cartons / nb de personnes

Panneaux lumineux :

- Crolles

- La Terrasse
- Lumbin
- Bernin
- Villard-bonnot

Prochaine réunion de la commission le 7 mars

#### **4 . Réservation matériel GALA / MEETING**

Les gradins pour le meeting et le gala sont réservés à la CCPG.

Pour le meeting :

- Le matériel est demandé à la ville de Crolles ( réponse en avril)
- Le start est réservé au Comité Départemental de Natation de l'Isère
- Réunion pour l'organisation du meeting et de la compétition Masters le 17 FEVRIER

#### **5. Budget/ Encaissement**

Les encaissements sont décalés comme mentionnés la dernière fois.

Nous avons de quoi payer sur le compte courant.

Il reste à encaisser les chocolats, les facturations compétiteurs du premier trimestre.

Globalement nous sommes dans ce qui était prévu financièrement.

#### **5. Compte rendu de l'entrevue avec le comptable**

La présidente et la secrétaire générale ont été reçues par le comptable.

Cela a été l'occasion de revoir les missions incombant à ce dernier.

Désormais, il nous établira les avenants des contrats de travail puisque cela fait partie de ses missions, il faudra lui donner les informations en début de saison.

Il peut aider à faire les budgets prévisionnels des subventions si on lui donne les données.

Il nous enverra par mail un exemplaire de la déclaration URSAFF.

Pour dénoncer le contrat avec le comptable le préavis est de 6 mois.

#### **6. VOTE POUR LE FUTUR COMITE DE LA LIGUE**

Samedi 4 février à Saint Priest la présidente ira élire les nouveaux membres de la ligue.

Le vote a été préparé avec Jacques Berthet.

#### **7 COMMANDE TRANSFORMATEUR**

La Commande est faite.

Le transformateur ne marche plus à cause du fusible qui saute.

Le haut parleur ne marche plus, la chaine est souvent mal utilisée et l'ampli est dérégulé .

Il faut faire un bilan sono avec Lionel pour voir quel matériel est à qui et qui l'utilise.

#### **8 . QUESTIONS DIVERSES**

##### **•Sortie demandées par Sophie pour 2 sorties**

DEMANDER UNE ATTESTATION ASSURANCE ( demander un envoi d'attestation avant les sorties).

Le club autorise dès à présent une communication en direction des parents et attend des tarifs plus précis avec le nombre de personnes pour se positionner sur une participation du club ou non.

- Lignes d'eau : Réponse négative pour la piscine des pupilles de l'air à Montbonnot.

Fin 21 H 47